



Conseil municipal du 28/10/2021

Présents	Philippe SOUQUET	Delphine DUCROS	Joël GRAMONT	Emmanuelle RAUFAST	
	Dominique ALCARAZ	Xavier FEUILLERAT	Pascal GUAY	Hermine SIRGANT	
	Nicolas CAZABET	Joëlle GAILLARD	Céline LECLERC		

Excusés	Jean-Jacques CLOS-ARCEDUC				

Procuration de		à	
Procuration de		à	
Procuration de		à	
Procuration de		à	
Procuration de		à	

Absents	Mathilde HERNANDEZ				
	Sandrine de VERBIZIER				

Secrétaire	Joëlle GAILLARD
------------	-----------------

Points abordés	Délibération	Projet/Information	Commentaires	Décision	Voix exprimées
1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 août 2021.	OUI		-	OUI	11
2 - Cession d'une portion de voie communale au Besson	OUI		Le CM a approuvé la cession d'une portion de voie communale à un administré. Ces bouts de parcelles avaient été englobés en 1991 lors de la réorganisation foncière et la réalisation d'un chemin communal. Ces parcelles ne font pas parties de l'emprise du chemin et seront rétrocédées à condition que le coût soit nul pour la commune.	OUI	11
3 - Décisions modificatives	OUI		Le CM a approuvé deux décisions modificatives budgétaires (réajustements de compte).	OUI	11
4 - Modification des montants des subventions aux Associations (annule et remplace délibération N° 2021-0008 du 12 avril 2021)	OUI		Le CM a approuvé les montants des subventions à verser à différentes associations au titre des années 2020 et 2021 (les subventions n'ont pas été versées en 2020 au vu du contexte sanitaire). Le montant total des subventions s'élève à 9572 € et concerne une quinzaine d'associations. Cette délibération modifie le budget primitif établi en avril 2021.	OUI	11

Points abordés	Délibération	Projet/Information	Commentaires	Décision	Voix exprimées
5 - Modification des statuts du SICASMIR	OUI		Le CM a approuvé le projet de modification des statuts du SICASMIR. Après accord de la majorité les nouveaux statuts entreront en vigueur par arrêté préfectoral. <i>Pour rappel, la commune adhère au SICASMIR, notamment, dans le cadre de l'offre de service d'accueil de jour des personnes malades d'Alzheimer (et maladies apparentées) et des aidants familiaux.</i>	OUI	11
6 - Création d'un poste d'agent technique Parcours Emploi Compétences	OUI		Le CM a approuvé la création d'un poste d'agent technique pour 20 heures par semaine pendant 12 mois, dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC), pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments et des installations sportives de Bouque de Lens.	OUI	11